



Côtes d'Armor 2020

CR → réunion du 8 avril 2008

Comité prospectif issu du CA du Forum des Savoirs

Thème : Développement spatial

1. Le développement culturel pour l'accès de tous à la culture

En préambule, les participants soulignent que le département des Côtes d'Armor est doté d'une grande richesse culturelle mais qu'elle n'est pas suffisamment utilisée du fait d'un manque de collaborations et de rencontres entre les associations et les artistes.

Le groupe rappelle également la nécessité que les collectivités locales accompagnent les actions culturelles menées afin qu'elles puissent s'inscrire dans le temps et se développent sur tout le territoire.

La collaboration entre professionnels de la culture et professionnels de l'action sociale

Pour certains participants, la création de la Passerelle au centre-ville de Saint-Brieuc était un formidable enjeu culturel et d'animation de la ville. Le but de la démarche était de partager la culture or, selon eux, seules les couches moyennes et supérieures de la population se sont emparées de cet outil. La Passerelle ne répondrait qu'aux besoins culturels de catégories qui peuvent se permettre d'effectuer le trajet jusqu'à Rennes pour bénéficier d'une offre équivalente.

Pour les participants, cela ne serait pas lié à une question de programmation mais illustrerait plutôt le grand déséquilibre social et culturel qui perdure en France. L'accès à la culture est limité par la capacité financière des publics, mais aussi et surtout de barrières culturelles et sociales. Selon eux, l'exclusion sociale et l'exclusion culturelle étant liées, il faudrait établir une passerelle entre les professionnels de la culture et ceux de l'action sociale.

Le Département pourrait donc tenter d'organiser ce dialogue entre ces deux groupes de professionnels, en créant, par exemple, un pôle culturel qui permette aux différents acteurs de se rencontrer. Plus globalement, le groupe estime nécessaire de mettre en place une stratégie à long terme dans le domaine de la culture afin de s'ouvrir à des publics nouveaux.

Le renforcement des propositions culturelles à Saint-Brieuc

Afin de répondre à cette disjonction entre offre culturelle et pratiques des publics, le groupe propose également de renforcer l'action culturelle dans le centre-ville de Saint-Brieuc et de veiller à ce qu'elle soit aussi accessible et populaire que possible. Certains participants pensent qu'il faudrait proposer dans le centre-ville de Saint-Brieuc une salle qui serait à la disposition des associations ou de toute autre personne qui le souhaite, afin qu'elles puissent organiser des conférences et des rencontres accessibles au plus grand nombre.

L'ouverture culturelle en milieu éducatif

Le groupe estime que l'ouverture à la culture est une question d'éducation. Partir de l'école pourrait donc permettre d'éduquer les enfants mais aussi de toucher leur famille. Pour les participants, il faudrait que l'éducation artistique faite en milieu scolaire serve de passerelle vers les grands lieux culturels. Cependant, s'il est souhaitable de rapprocher les démarches culturelles des populations au travers des enfants, cette approche doit également les amener à fréquenter les lieux culturels du département.

De nombreuses initiatives culturelles existent en milieu scolaire dans les Côtes d'Armor :

- L'ADDM monte des projets en partenariat avec des enseignants en faisant intervenir des chorégraphes dans différentes écoles du département, aussi bien en zones rurales qu'urbaines. L'objectif consiste à monter un spectacle auquel les parents peuvent assister lors de rencontres départementales. Cette démarche permet de faire venir les parents dans les salles de diffusion de l'ensemble du territoire. Ces projets, qui sont réalisés dans le cadre du programme national « Danse école », concernent des élèves de maternelle et de primaire.
- Il existe des galeries d'art dans certains collèges, dispersés sur tout le territoire, qui proposent des expositions de qualité accessibles aux élèves comme aux parents.
- Depuis deux ans, un lycée professionnel propose des ateliers aux élèves le mardi après-midi, animés par des professionnels associés aux professeurs qui ont eux-mêmes monté les ateliers, réparti les tâches et missionné les professionnels. Les élèves peuvent ainsi s'ouvrir au monde de l'entreprise, au bénévolat, mais aussi à la culture à travers des ateliers théâtre, expression artistique, mode, chorale, etc. Ces ateliers ont donné lieu à la création d'un spectacle avec théâtre, chant, défilé de mode, danse, art du cirque,..., qui a obtenu un grand succès auprès des élèves comme de leurs familles. Ce projet est une réussite en terme de participation, y compris auprès d'élèves de lycées professionnels qui n'ont pas l'habitude d'être confrontés au domaine culturel. C'est le Conseil Régional qui, dans le cadre de son dispositif d'ouverture culturelle mis en place depuis trois ans, finance cette initiative.

En milieu universitaire, un certain nombre d'actions culturelles ont été mises en place, sans réussir à attirer suffisamment les étudiants. Selon les participants, la difficulté réside dans l'instabilité des porteurs de projet, les étudiants ne restant que de un à trois ans sur les différents pôles. En conséquence, les projets liés aux associations étudiantes ne peuvent être pérennes. De plus, il existe une instabilité des centres d'intérêts des jeunes. L'enjeu serait donc a minima de prendre en compte les besoins des étudiants très régulièrement afin de leur proposer une offre qui reste en adéquation avec leurs attentes.

Les participants prennent l'exemple de l'initiative Dazibao qui est menée à Rennes avec une volonté de développer une offre culturelle et sportive le jeudi soir pour les étudiants, mais aussi parfois pour les lycéens, voire les collégiens. Ils jugent ce projet intéressant et pensent qu'il faudrait l'analyser afin de mieux connaître son impact au regard des moyens humains, financiers et matériels mis en jeu.

Certains participants pensent qu'il faudrait travailler à partir des CDI des collèges et lycées du département pour essayer de faire en sorte que ces centres deviennent des outils d'accès à la culture, que ce soit pour les élèves ou leurs parents. Ces équipements représentent selon eux des outils de proximité qui sont présents sur tout le territoire et qui donnent accès à des ressources bibliographiques et numériques actuellement sous utilisées. Ce type de mutualisation des équipements existe déjà pour les équipements sportifs des établissements scolaires qui peuvent également accueillir les associations sportives.

L'ouverture culturelle en milieu rural

Selon le groupe, il faudrait développer les initiatives en milieu rural, notamment en Centre Bretagne, certains lieux culturels étant contraints de fermer faute de repreneurs (ex : galeries d'art).

Les participants prennent l'exemple du festival itinérant « les Petits Riens » de l'ODDC qui se déplace sur tout le département mais aussi de l'association « Outils en main » qui regroupe des artisans et propose une découverte des métiers pour les jeunes. Des conférences sont également mises en place dans de petites communes.

Cependant, la mobilisation du public s'avère parfois difficile, notamment les jeunes. Les participants pensent que les parents devraient davantage les encourager à participer à ce type d'activité culturelle.

Par ailleurs, les participants estiment qu'il est nécessaire de prendre en considération la dimension touristique de l'offre culturelle en milieu rural.

La localisation des équipements culturels

Pour les participants, le Département devrait s'impliquer davantage dans l'implantation des équipements culturels car aujourd'hui de nombreuses communes construisent des équipements sans tenir compte de l'existant. Cette situation leur semble particulièrement prégnante dans l'agglomération briochine où chaque commune souhaite avoir ses équipements de proximité.

Il faudrait selon eux définir des catégories d'équipements en fonction des besoins de chaque échelle territoriale et engager des concertations aux échelles intercommunales entre élus locaux, d'autant que la rentabilité des équipements n'est souvent pas prise en compte au démarrage des projets.

Certains enjeux politiques entrant en ligne de compte, le Département devrait ainsi s'appuyer sur des débats entre partenaires (élus, associations, professionnels,...) afin d'intervenir de façon démocratique et non de façon autoritaire.

Les leviers à mobiliser d'ici 2020

Malgré la mise en place de nombreuses initiatives de démocratisation culturelle dans le département ces dernières années, les participants ont le sentiment que la culture reste l'apanage de certaines catégories de populations et que les jeunes ne manifestent pas plus de dispositions qu'auparavant à l'égard des spectacles vivants.

Il paraît nécessaire d'innover en la matière pour donner goût à la culture. Selon certains participants, répondre aux désirs de la population n'est pas nécessairement la meilleure solution pour l'ouvrir à la culture car ce serait choisir la facilité. Il faudrait plutôt partir de ses attentes pour identifier ce qui est non seulement faisable, mais aussi souhaitable. Il serait judicieux à ce sujet de provoquer des échanges entre acteurs culturels pour creuser cette problématique.

Par ailleurs, le fait que certains lieux de culture (ex : bibliothèques) ne soient ouverts qu'en journée limite également l'accès de ces lieux à la population. Un accès plus libre à la culture pourrait être facilité grâce aux technologies numériques et à Internet.

Pour certains, il faudrait également réintroduire la culture scientifique et technologique dans le champ culturel car elle constitue une porte d'entrée pour donner goût à la culture en général. Ils regrettent par exemple qu'aujourd'hui les élèves puissent faire toute leur scolarité sans aller une seule fois au musée.

Dans le cadre de Côtes d'Armor 2020, la troisième semaine de juin est dédiée à des échanges sur tout le département avec la population. Pour ce faire, les organisateurs se sont appuyés sur les espaces qui peuvent jouer un rôle culturel, comme les cafés, les médiathèques, les bibliothèques, etc. A travers cette démarche, ils se sont rendus compte que de nombreux acteurs étaient prêts à s'associer en mettant à disposition leurs locaux. Au début de chacun des débats, les acteurs culturels du département proposeront une création artistique locale en lien avec le thème de la soirée. Le groupe pense qu'il faut tendre vers une généralisation de ce type de démarche qui favorise une dynamique culturelle collective, associant professionnels du secteur et population.

Enfin, les expériences de démocratisation culturelle menées jusqu'à présent étant généralement trop ponctuelles et peu lisibles, il conviendrait d'élaborer une politique culturelle durable affichée pour l'ensemble du département.

2. Métropolisation et mise en réseau des villes moyennes

L'équilibre du développement costarmoricain

Selon les participants, de nombreux Costarmoricains souhaiteraient la présence d'une grande ville dynamique dans le département, mais rejettent l'idée de consolider l'agglomération de Saint-Brieuc pour en faire un pôle attractif. Devant ce paradoxe, un arbitrage politique du Département sur cette question semble nécessaire.

Le groupe estime qu'il serait souhaitable de consolider certaines fonctions à Saint-Brieuc, sans pour autant tout centraliser autour de ce pôle. Cette centralisation doit correspondre à des enjeux économiques forts. Un des leviers à imaginer à 2020 face au relatif éclatement du département serait donc le renforcement de la fonction métropole de Saint-Brieuc et le développement de son accessibilité à partir des autres points du territoire. Les participants ajoutent que pour que Saint-Brieuc devienne attractive pour les villes du Sud du département, il faudrait rééquilibrer son développement pour ne pas se polariser uniquement autour de la RN12.

Mais il est nécessaire que les autres villes du département fonctionnent en réseau car chaque ville dispose de sa propre fonction. Le territoire des Côtes d'Armor aurait donc besoin d'être structuré autour de pôles urbains situés à des strates différentes, avec des fonctions complémentaires. Pour que cette mise en réseau fonctionne, il faudrait développer les moyens de communications entre les villes du département, réfléchir à un maillage du territoire qui permette de raccrocher Loudéac à Saint-Brieuc, Carhaix à Guingamp, etc.

Ainsi, pour le groupe, le renforcement des fonctions métropolitaines de Saint-Brieuc doit être accompagnée d'un développement équilibré du département. L'enjeu serait notamment de consolider les pôles urbains du Sud qui sont à la frontière du territoire costarmoricain et qui entrent dans l'aire d'attraction de Lorient et de Vannes. Les participants pensent qu'il faudrait réfléchir à la création en Centre Bretagne de vrais pôles urbains structurants qui seraient le pôle Loudéac-Pontivy au Sud, et le pôle Rostrenen-Carhaix à l'Ouest. Cela nécessiterait une coopération interdépartementale dans l'intérêt de tous les départements bretons.

A une époque, Guingamp, Lannion et Tréguier ont fonctionné en pôle (triangle de l'électronique du Trégor). Ce pôle a permis la création de nombreux emplois dans un secteur très porteur mais il n'est plus opérant actuellement. Néanmoins, les participants pensent que le Département aurait une réflexion à mener à ce sujet car il existe toujours un lien particulier entre Tréguier et Guingamp et une forte concentration d'ingénieurs dans le Trégor, ce qui permettrait de recréer un bipôle urbain de l'électronique.

L'offre d'enseignement supérieur

En matière d'enseignement supérieur, il est très difficile de développer une offre de formation sur tout le département. Il est donc nécessaire, selon les participants, de centraliser cette offre autour de quelques pôles. Le département des Côtes d'Armor étant le seul département breton à ne pas disposer d'université de plein exercice, il faudrait notamment renforcer l'offre d'enseignement supérieur sur Saint-Brieuc tout en développant des spécialisations par pôle dans les autres villes du territoire. L'objectif sous-jacent consiste à se différencier de l'offre des autres villes de la région (ex. : créer des offres complémentaires à celles de Rennes).

Il existe par ailleurs une problématique d'affichage et de visibilité de l'offre d'enseignement supérieur proposée au sein du département. Cela nécessite une mise en cohérence des différents centres de formation et de recherche du département et une large communication sur cette offre. Certains pensent qu'il faudrait créer une appellation commune spécifique (ex : Institut Polytechnique de Bretagne Nord) afin de donner une visibilité à l'ensemble.

3. La place de Saint-Brieuc et l'image du département

Pour les participants, si l'on considère que Rennes est un pôle économique national, il serait judicieux de travailler sur l'articulation des fonctions urbaines de la métropole rennaise et de celles de Saint-Brieuc. Saint-Brieuc n'ayant pas le même positionnement que Rennes, elle a intérêt à développer des fonctions complémentaires pour renforcer son attractivité auprès de la population costarmoricaine dont les jeunes ont tendance à préférer l'agglomération rennaise lorsqu'ils souhaitent quitter certains territoires infra départementaux.

Il apparaît essentiel pour l'attractivité et l'image de l'ensemble du département de travailler sur l'image de Saint-Brieuc. Un travail de communication et de revalorisation de la ville de Saint-Brieuc s'avère

nécessaire en s'appuyant notamment sur un travail de reconquête de l'histoire et de la réalité de la ville :

- L'image d'une ville grise et froide serait due aux problèmes économiques majeurs que la ville a connus dans les années 80. Les participants pensent en conséquence que Saint-Brieuc a intérêt à réaliser un travail de mémoire pour se réconcilier avec son passé industriel et ouvrier afin de pouvoir se projeter dans l'avenir.
- La ville devrait valoriser son rang de deuxième agglomération bretonne en terme de croissance d'emplois.

Certains participants pensent que ce travail sur l'image de Saint-Brieuc doit également se faire d'une façon plus globale à l'échelle du département. Il conviendrait de valoriser en premier lieu la qualité de vie. Ce thème pourrait être assorti d'actions exemplaires en matière de préservation de l'environnement (gestion de l'eau, des déchets, etc.). A ce titre, la baie de Saint-Brieuc pourrait devenir un exemple du point de vue du développement durable. Le groupe pense à ce sujet qu'il faudrait mieux exploiter, mettre en valeur le potentiel du littoral briochin, notamment autour du port du Légué, et plus largement le patrimoine naturel du département. Cette mise en valeur pourrait s'effectuer au travers d'événements d'envergure.

4. L'ouverture internationale

Les participants évoquent la nécessité de travailler sur la connexion des Côtes d'Armor avec l'international à l'horizon 2020 pour éviter un repli sur soi mais essayer au contraire de dynamiser le territoire : en 2020, il semble impossible d'imaginer un département qui soit fermé au reste du monde.

Cela pose par exemple la question des politiques de coopération internationale, celle des besoins des entreprises ou des chercheurs. Cela nécessite la création d'une véritable stratégie envers l'international.

Le groupe suggère d'établir au préalable un état des lieux et d'identifier quelle est la nature des liens du département avec l'international et en particulier l'Outre-Manche. Il propose également de s'appuyer sur un réseau encore très peu utilisé : la communauté bretonne installée à l'étranger.

5. La problématique des transports et de la mobilité

Selon les participants, la problématique des transports est importante dans le centre du département, excentré du réseau ferré, de la RN12, ainsi que des aéroports. L'offre de transports en commun y est en outre assez faible. Par conséquent, il existe des flux importants de personnes seules dans leurs voitures qui se déplacent au travers des bassins d'emplois, malgré les systèmes de cars mis en place par de grandes entreprises et adaptés aux horaires des équipes de travail.

Les participants pensent qu'il n'est pas utile de mettre en milieu rural des transports collectifs classiques avec de grands bus et des lignes régulières, mais qu'il faudrait plutôt développer des solutions de substitution, comme les taxis à la demande (ex : Taxi TUB sur l'agglomération briochine). Selon eux, Ty Bus est une bonne initiative mais ils estiment les bus trop grands, ce qui fait qu'ils sont parfois très peu remplis. Il faudrait donc étudier le taux de remplissage de ces bus selon les moments de la journée et les lignes pour optimiser ce système.

Pour les participants, le seul moyen de communication qui resterait à défricher pour le Département serait la voie maritime. En particulier, le fret maritime serait plus rapide et moins coûteux pour le transport de certaines marchandises non périssables.

Les nouvelles technologies comme alternative à la mobilité ?

A l'heure actuelle, le développement, qu'il soit spatial ou économique, ne peut plus se penser sans la prise en compte des nouvelles technologies de communication et d'Internet. Cependant, même si le développement économique leur semble lié aux moyens de communication, les participants ne

pensent pas que le développement de ces outils constitue d'ores et déjà la réponse aux problèmes de transport et de mobilité, et ce pour des raisons culturelles. Au contraire, selon eux, l'utilisation de ces nouvelles technologies aurait plutôt, jusqu'à présent, accéléré la concentration des populations en lien avec les effets de la métropolisation de l'économie.

Par contre, à l'horizon 2020, ces outils pourraient être une solution car les adultes d'alors auront été baignés dans les technologies numériques depuis leur enfance. En outre, les prix de ces équipements ayant déjà énormément baissés, ils pensent que d'ici 2020 ils devraient être accessibles à tous. Les participants jugent par conséquent qu'il faudrait travailler sur ce type de systèmes, à condition que leur utilisation ne contribue pas à renforcer l'individualisme. Selon eux, ce sont des outils qui peuvent être très profitables s'ils sont associés à d'autres moyens de communication et de médiation qui permettent de créer du lien.

Quelques domaines d'utilisation des technologies de communication ont été avancés par le groupe :

- Le développement de plateformes de formations en ligne pour répondre à l'augmentation des coûts des déplacements mais aussi à un besoin de société, car de plus en plus d'étudiants en formations continues souhaiteraient pouvoir choisir leurs lieux et temps de formation.
- Le télétravail : les participants pensent qu'il faudrait créer dans les centres-villes et les bourgs des lieux où les télétravailleurs peuvent se retrouver pour ne pas rester isolés. Les participants jugent cependant que cette modalité d'emploi restera marginal en 2020, tous les emplois ne pouvant bénéficier de ce système et les salariés préférant souvent ne pas être isolés de leurs collègues.
- La télémédecine pourrait permettre d'organiser une réponse sanitaire au vieillissement de la population pour les territoires éloignés des centres urbains dotés d'équipements hospitaliers importants.

Services de proximité et vieillissement de la population

Le vieillissement de la population posera à 2020 la question de l'accès aux soins, notamment en milieu rural. De plus, les personnes âgées auront de plus en plus besoin d'être accompagnées dans le vieillissement. Ces éléments pourraient impacter la structuration du territoire car ces populations pourraient trouver intérêt à se rapprocher des grands axes routiers, et notamment de la RN12. Le groupe pense donc qu'il faudrait poursuivre la réflexion sur les maisons médicales et les services d'accompagnement de proximité en milieu rural.

Plus globalement, il faudrait repenser une politique de quartiers et de bourgs en s'attachant à une meilleure organisation de la vie communale et au maintien de services et de commerces de proximité, afin que les personnes âgées puissent rester à leur domicile.

6. La prise en compte des enjeux environnementaux

Pour finir, les participants considèrent que la problématique du développement spatial ne peut être pensée en s'abstrayant de l'impact de ce développement sur l'environnement, et ce notamment dans deux domaines :

- La consommation d'énergie.
- La consommation d'espaces naturels : les participants évoquent l'Allemagne qui s'est engagée à limiter sa consommation d'espaces naturels dans les années à venir. Selon eux, la Bretagne ne peut continuer à s'urbaniser sur le modèle de l'habitat pavillonnaire. Les PLU et les SCOT pourraient être des leviers pour régler la consommation de ces espaces naturels, en définissant notamment des règles concernant la taille des lots attribués pour les lotissements, comme cela a été fait à Saint-Brieuc (700m² maximum).